Image not found or type unknown

remboursement Vidange fosse septique

Par **damy2**, le **15/03/2015** à **13:41**

Bonjour locataire depuis 11 mois d'une maison relié a tout a l'égout, j'ai un eu un problème avec la dépendance de cette dernière, un studio non habité, lui même équipé d'une fosse septique.
Il y a 10 jours je me suis retrouvé avec la fosse qui a débordé car n'étant pas scellée.
Dans l'urgence j'ai fait appel à une entreprise de vidange car je ne pouvais rester dans cette situation. J'ai l'ai d'abord signalé a mon propriétaire qui m'a dit qu'il me rembourserait.Aujourd'hui il refuse me disant que la vidange incombe au locataire.
Mes questions aujourd'hui : puis je lui réclamer une preuve que cette fosse avait été vidée avant mon entrée dans les lieux? si oui il y a t-il un article le stipulant?
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés